

**Séminaire sur la Migration Internationale de Travail
et le Développement au Sénégal**

**Discours Prononcé par Monsieur Yéro DE
Ministre de la Fonction publique, du Travail,
de l'Emploi et des Organisations professionnelles**

**NOVOTEL DAKAR
du 12 au 13 novembre 2003**

☞ **Monsieur le Directeur du Bureau sous Régional de l'Organisation Internationale du Travail pour le Sahel**

☞ **Messieurs les Présidents des Organisations patronales**

☞ **Messieurs les Secrétaires généraux des syndicats de travailleurs**

→ Mesdames, Messieurs les représentants des Agences de N.V.

☞ **Mesdames, Messieurs,**

Il est heureux que l'Organisation Internationale du Travail, à travers son conseil d'Administration de mars 2002, ait décidé d'inscrire la question des travailleurs migrants à l'ordre du jour de la 92^{ème} session de la Conférence Internationale du Travail de Juin 2004.

Cette question fera l'objet d'une discussion générale qui permettra de mettre en lumière les nouvelles réalités des migrations de main d'œuvre afin d'ouvrir de nouvelles perspectives aux défis qui nous sont posés au quotidien et dans tous les pays.

C'est pourquoi je considère que c'est une chance inestimable qui nous est offerte d'organiser ce « séminaire national sur les migrations de travail et le développement au Sénégal que le Bureau Sous-régional de l'O.I.T à Dakar organise dans le cadre du « projet migrations de travail et développement en Afrique de l'Ouest ».

Etant donné le nombre de travailleurs émigrés sénégalais à travers le monde mais aussi la forte présence de travailleurs étrangers au Sénégal ainsi que leur^{de} apport^{de} dans le développement de notre pays, vous pouvez préjuger de l'importance que le Gouvernement accordera aux conclusions de vos travaux qui ne manqueront pas par ailleurs d'alimenter

la contribution du Sénégal à la réflexion du Bureau International du Travail.

Mesdames, Messieurs

Les migrations internationales de la main d'œuvre ont de tout temps constitué un aspect de préoccupation.

La mondialisation en cours accentue cette préoccupation et suscite des défis majeurs tant pour les pays d'accueil que pour les pays d'origine

- Pourquoi migre-t-on ?
- * espoir de trouver un emploi afin d'améliorer ses propres conditions d'existence ainsi que celles de sa famille
 - * Pauvreté et/ou difficulté de trouver un emploi ou l'emploi qui convient.
 - * migrer c'est aller chercher ailleurs en y vendant sa force de travail une solution aux problèmes qu'on rencontre dans son pays d'origine.
 - * recherche de revenus plus d'une capacité d'accumulation aux fins de transformer sa vie chez soi.

illustration

Ex : le Fouta, le Sénégal Oriental et les nouvelles régions d'émigration

et Développement des pays du Sud -

- ★ Migrations et besoins des pays du Nord
- ★ Migrations et exode des compétences

- Libre circulation des capitaux, libéralisation des échanges et limitation de la libre circulation des hommes
- développement et investissements directs extérieurs (Afrique 1%)
- migrations et sécurité sociale
- meilleure mobilisation des ressources accumulées par l'émigration (240 millions de \$/an)
- ~~sensibilisation~~ ^{utilité des} sensibilisation de nos compétences à l'extérieur
- nouvelles formes possibles de gestion des migrations.
- migrations dans les espaces ouest africains et africains. < 1 >

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le séminaire national tripartite « **sur la migration Internationale de Travail et le développement au Sénégal** »

Je vous remercie de votre aimable attention.